

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pierre-Eglise s'est réuni le jeudi 19 décembre 2013 sous la présidence de Madame Christine LEBACHELEY, Maire.

Informations et compte-rendu des commissions :

- Urbanisme :

Le 12/12/2013, la commission urbanisme s'est réunie pour la clôture de l'enquête publique de la troisième modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et la présentation du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur par M. AVICE, architecte-urbanisme en charge de l'étude.

M. MOUCHEL présente le rapport concernant l'approbation de cette troisième modification du PLU.

La commission urbanisme a ensuite traité la question du développement du centre-bourg dans le cadre du projet de quatrième modification du PLU, compte-tenu des capacités de la station d'épuration (STEP) de Saint-Pierre-Eglise. Cette réunion s'est déroulée en présence de la communauté de communes, de M. DUFILS et de Mme ALLIX du département santé publique et environnementale à l'Agence Régionale de la Santé et de M. LEDANOIS de Véolia.

M. DUFILS a souligné l'urgence de la situation et la nécessité pour la communauté de communes de traiter en priorité la question de l'assainissement sur Saint-Pierre-Eglise, en programmant dans ses prochains investissements l'agrandissement de l'actuelle STEP ou la construction d'une nouvelle STEP. La communauté de communes doit étudier ce dossier en commission du mois de janvier 2014.

- Commission Fleurissement :

Des devis pour le fleurissement 2014 seront demandés auprès de plusieurs entreprises.

- Travaux :

Les travaux dans l'accueil de la mairie sont terminés.

L'aile droite de la mairie étant en très mauvais état, il semble opportun de profiter qu'elle soit vide pour y faire quelques travaux de peinture et poser un nouveau revêtement de sol. Le local refait permettra notamment au relais social de s'y installer. Ce projet de rénovation sommaire laissera au futur conseil municipal le libre choix de l'agencement.

L'atelier municipal actuel n'étant pas aux normes et en mauvais état, la location d'un bungalow a été envisagée afin que les agents techniques disposent au plus vite de locaux adaptés. Un devis sera demandé pour contenir : toilettes, vestiaires, douche, et bureau.

Le courrier de demande d'une estimation financière du bâtiment actuellement occupé par le centre d'équipement routier, situé rue Flandre Dunkerque, a été adressé au Conseil Général.

- Logement :

La SA d'HLM du Cotentin a informé la commune que la livraison des logements du lotissement Le Clos Joli est prévue pour la première quinzaine de mars 2014 et qu'à cet effet les dossiers de candidature doivent leur être transmis. Il est rappelé que trois logements sont réservés par le groupement Logiliance Ouest et que quatre logements font l'objet d'un droit de réservation de Mme la Préfète. Il ne reste donc que huit logements attribués à la commune et à la SA d'HLM.

- Affaires scolaires :

Réforme des rythmes scolaires :

La communauté de communes poursuit son étude pour un transfert de compétence concernant uniquement les Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

- Bibliothèque :

A partir du 1^{er} janvier 2014, les horaires d'ouverture au public seront :

Mardi : 10h30 - 11h30

Mercredi : 9h30 - 12h // 15h - 17h

Jeudi : 17h - 18h30

Samedi : 10h - 12h

Soit un total de 9h d'ouverture au public au lieu de 7h30.

Délibérations :

- Plan Local d'Urbanisme :

Madame le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'approuver la troisième modification du plan local d'urbanisme qui a été présentée au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver le PLU.

- Nouveaux statuts du SDEM (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche) :

Suite à la présentation du projet de réforme des statuts du SDEM, Madame le Maire demande à l'assemblée son avis sur l'approbation de ces statuts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DONNE SON AVIS FAVORABLE au projet de réforme des statuts du SDEM.

- Participation exceptionnelle aux frais de fonctionnement du RPI de Montfarville :

Madame le Maire présente à l'assemblée la demande de la présidente du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Montfarville concernant la participation de la commune de Saint-Pierre-Eglise aux frais de fonctionnement de ce RPI pour un élève inscrit dans cette école et résidant depuis cette année sur Saint-Pierre-Eglise.

Madame le Maire demande à l'assemblée son avis sur une participation exceptionnelle pour l'année scolaire 2013-2014 sur la base du fonctionnement de Saint-Pierre-Eglise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE de participer exceptionnellement aux frais de fonctionnement du RPI de Montfarville pour cet élève, sur la base du fonctionnement de Saint-Pierre-Eglise, pour l'année en cours 2013-2014. Cette participation ne sera pas renouvelée à la rentrée prochaine sans dérogation.

Affaires et questions diverses :

-Convention SDIS : la commune et la communauté de communes disposent chacun d'un pompier volontaire. La convention avec le SDIS, qui sera signée en février, permettra de limiter les absences de ces deux agents très sollicités, en les positionnant au deuxième rang des appelés en dehors de leurs semaines d'astreinte.

-Office de tourisme : une convention de mise à disposition des Grandes Halles pour l'office de tourisme est en cours de rédaction. « L'Office de Tourisme Cotentin Val de Saire » sera géré sous forme de régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et représentée par son Président et son vice-président.